

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE MERCREDI 17 AVRIL 2019, À 17 H 30, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SUR LA 5<sup>E</sup> RUE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste no 1 : Martin Pelletier, maire-suppléant  
Poste no 2 : Dawn Eden  
Poste no 3 : Pierre-Marie Smith  
Poste no 4 : Daniel Fournier  
Poste no 5 : Jean - Pierre Chouinard  
Poste no 6 : Léonie Ste-Croix Blondin, maire-suppléant

Et :

Le directeur général  
et greffier par intérim : Paul Langlois

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 17 h 30.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE.
4. MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION TECQ 2014-2019.
5. APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS. RÉF. : TRAVAUX 1<sup>RE</sup> RUE (AQUEDUC, EAU PLUVIAL, ÉGOUTS ET ASPHALTE).
6. POLITIQUE DE COMMANDITES, DE SOUTIEN FINANCIER ET DE DONS.
7. RECOMMANDATIONS DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE À ÉNERGIE ÉOLIENNE DU MONT COPPER ET À ÉNERGIE ÉOLIENNE DU MONT MILLER VS DÉCISION DU COMITÉ DE CONTRIBUTION VOLONTAIRE.
8. DÉMÉNAGEMENT DE LA MAISON DES JEUNES LA CELLULOSE DE MURDOCHVILLE.
9. PÉRIODE DE QUESTIONS.
10. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR DANIEL FOURNIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

**4. RÉSOLUTION 19-063 - MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION TECQ 2014-2019.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Murdochville entend conclure sa programmation dans le cadre du programme TECQ (Programme sur les taxes sur l'essence et la contribution de Québec).

CONSIDÉRANT QU' en vertu du programme TECQ, l'ensemble des études et des travaux doivent être complétés pour le 30 décembre 2019.

CONSIDÉRANT QU' il y a urgence pour compléter à la fois la programmation, les études requises pour les travaux et la réalisation des travaux.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Murdochville doit présenter une programmation modifiée pour, à la fois, répondre aux exigences du programme et profiter de l'ensemble des montants mis à sa disposition dans ledit programme.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE-MARIE SMITH  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville s'engage à réaliser le projet de chloration dans le prochain programme TECQ donc de modifier la programmation 2014-2019.

QUE la programmation TECQ 2014-2019 soit composée des éléments suivants :

**PRIORITÉ 1 - Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eaux potables et d'assainissement des eaux**

2014-2015

- Remplacement de la pompe du puit no 3 : 3 818.00 \$
- Rapport ESSIDES - Puits d'alimentation en eau potable : 1 205.00 \$
- Étude de conformité - désinfection eau potable et débitmètre : 4 315.00 \$

2015-2016

- Rapport ESSIDES - Puits d'alimentation en eau potable : 3 585.00 \$
- Étude de conformité désinfection eau potable / poste de pompage et chloration : 12 498.00 \$

2016-2017

- Travaux de conformité - Désinfection de l'eau potable : 65 177.00
- Étude de conformité - désinfection eau potable/ poste de pompage et chloration : 1 527.00 \$

2017-2018

- Travaux de conformité - Désinfection de l'eau potable : 36 334.00 \$

2018-2019 -

2019-2020

- Conception plan et devis - 1<sup>re</sup> Rue - renouvellement du réseau d'eau potable et d'eaux usées : 52 000.00 \$

Sous-total = 180 459.00 \$

**PRIORITÉ 2 - Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales**

2014-2015 -

2015-2016

- Auscultation des chaussées des rues municipales : 11 930.00 \$
- Recherche de fuites d'eau potable : 5 774.00 \$
- Plan d'intervention - Eaux usées : 8 800.00 \$
- Plan d'intervention - Eau potable : 8 800.00 \$

2016-2017 -

2017-2018

- Recherche de fuites d'eau potable : 5 774.00 \$

2018-2019 -

2019-2020 -

Sous-total = 41 078.00 \$

**PRIORITÉ 3 - Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout**

2014-2015 -

2015-2016 -

2016-2017 -

2017-2018 -

2018-2019 -

2019-2020

- Renouvellement du réseau d'eau potable sur la 1<sup>re</sup> Rue : 127 200.00 \$
- Renouvellement du réseau d'eaux usées sur la 1<sup>re</sup> Rue : 164 610.00 \$
- Renouvellement du réseau d'eaux pluviales sur la 1<sup>re</sup> Rue : 75 905.00 \$

Sous-total = 367 715.00 \$

**PRIORITÉ 4 - Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales**

2014-2015 -

2015-2016 -

2016-2017 -

2017-2018 -

2018-2019 -

2019-2020

- Fondation et recouvrement de bitume de la 1<sup>re</sup> Rue : 97 000.00 \$
- Restauration du bâtiment de l'hôtel de ville : 20 971.00 \$

Sous total = 117 971.00 \$

TOTAL = 707 223.00 \$

**Financement :**

- TECQ 600 263.00 \$
- Ville de Murdochville 106 960.00

TOTAL = 707 223.00 \$

**5. RÉSOLUTION 19-064 - APPELS D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS. RÉF. : TRAVAUX SUR LA 1<sup>RE</sup> RUE (AQUEDUC, EAU PLUVIAL, ÉGOUTS ET ASPHALTE).**

CONSIDÉRANT la modification de la programmation du Programme TECQ 2014-2019.

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à un appel d'offres pour services professionnels pour l'exécution des travaux dans les temps requis.

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres vise la conception de plan et devis et la surveillance des travaux éventuels.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil mandate la Direction générale à préparer un appel d'offres pour services professionnels avec l'objectif de répondre à la programmation du programme TECQ dans le respect des normes du programme et de la législation et réglementation en vigueur.

**6. RÉSOLUTION 19-065 - POLITIQUE DE COMMANDITES, DE SOUTIEN FINANCIER ET DE DONS.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Murdochville entend se doter d'une politique de commandites, de soutien financier et de dons afin de répondre sur une base équitable aux demandes qui lui sont adressées.

CONSIDÉRANT QUE projet de Politique sera soumis et qu'un avis public sera diffusé afin que la population puisse en prendre connaissance.

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à établir des règles précises et claires pour l'ensemble des organismes et des

futurs demandeurs.

CONSIDÉRANT QUE le projet de politique est élaboré dans le respect de la législation et des réglementations en vigueur.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN PELLETIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville adopte le projet de politique et mandate la Direction générale à la rendre accessible et publie un avis public à cet effet.

**7. RÉSOLUTION 19-066 - RECOMMANDATIONS DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE À ÉNERGIE ÉOLIENNE DU MONT COPPER ET À ÉNERGIE ÉOLIENNE DU MONT MILLER VS DÉCISION DU COMITÉ DE CONTRIBUTION VOLONTAIRE.**

CONSIDÉRANT la liste de recommandations déposée par le comité de contribution volontaire pour l'octroi d'un don provenant de l'enveloppe 2019.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME LÉONIE STE-CROIX BLONDIN  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville recommande à Énergie éolienne du Mont Copper le versement des sommes suivantes :

- Association du hockey mineur (Coupe Dodge féminine) : 100 \$
- Cercle des Fermières (Chocolat pour bingo) : 50 \$
- Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) : 500 \$
- Maison des Jeunes La Cellulose (divan) : 282,50 \$
- Maison des Jeunes La Cellulose (spectacle humoriste) : 125 \$
- Relais pour la Vie : 500 \$
- Souper des bénévoles : 500 \$

QUE la Ville de Murdochville recommande à Énergie éolienne du Mont-Miller le versement des sommes suivantes :

- Association du hockey mineur (Coupe Dodge féminine) : 100 \$
- Cercle des Fermières (Chocolat pour bingo) : 50 \$
- Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) : 500 \$
- Maison des Jeunes La Cellulose (divan) : 282,50 \$
- Maison des Jeunes La Cellulose (spectacle humoriste) : 125 \$
- Relais pour la Vie : 500 \$
- Souper des bénévoles : 500 \$

**8. RÉSOLUTION 19-067 - DÉMÉNAGEMENT DE LA MAISON DES JEUNES LA CELLULOSE DE MURDOCHVILLE.**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration de la Maison des Jeunes a formulé une demande visant à déménager son centre d'activités vers le salon de curling situé au Centre sportif.

CONSIDÉRANT QUE le salon de curling est le rendez-vous de nombreuses activités tout au cours de l'année.

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite conserver ce local disponible pour le plus d'organismes possible.

CONSIDÉRANT QU' un autre local du Centre sportif est disponible, soit les locaux de l'ancienne bibliothèque municipale située au 528, 2<sup>e</sup> Rue.

CONSIDÉRANT QUE la Ville se charge de restaurer le lieu.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME DAWN EDEN  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville offre au Conseil d'administration de la Maison des Jeunes, et ce pour répondre à son souhait de déménagement, la possibilité d'occuper le local de l'ancienne bibliothèque moyennant un loyer qui sera déterminé dans un protocole d'entente.

QUE le Conseil mandate la direction générale à préparer un protocole d'entente et autorise le maire, madame Délisca Ritchie Roussy et le directeur général et greffier par intérim, monsieur Paul Langlois, à parapher les documents requis pour assurer le déménagement de la Maison des Jeunes dans le local situé au 528, 2<sup>e</sup> Rue.

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Aucune question n'est posée.

**10. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée. Il est 19 h 07.

---

Délisca Ritchie Roussy  
Maire

---

Paul Langlois  
Directeur général et  
greffier par intérim